

INFO MEDITERRANEE

N° 56 Mai 2021



Le bulletin d'informations de la Section
UNSA PACA CORSE



Des CAPC pour rectifier l'arbitraire ?

Tout le monde se souvient comment de nombreux jours d'ARTT et de CA ont été spoliés par un décret abject lors de la mise en place du premier confinement et les décisions arbitraires de retrait de jours décidées par le petit ministre Dussopt. (Ordonnance n° 2020-430 du 15/04/2020)

Suite à des recours sur notification de jours de retrait RTT/CA des CAPC se réuniront prochainement. A voir ce qui y sera échangé et comment l'administration décidera de revoir ou non ses copies !

Nous vous tiendrons au courant.

#####

Calendrier Prévisionnel :

12/05 : CAPC recours C2
03/06 : CAPC recours Covid du B
08/06 : CAPC Titularisations C
30/06 : CAPC recours CP

#####

Sommaire :

Page 1 : CR GT du 11/05
Page 2 : suite du CR
Page 3 : Déclaration liminaire au GT
Page 4 : Coup de buis sur les Barons
Page 4 : Lettre à Castex

#####

**Celui qui dans la vie est parti
de zéro pour n'arriver à rien,
n'a de merci à dire à
personne.**

Pierre Dac

Vitesse et précipitation sont néfastes

Compte-rendu du GT transfert fiscal du 11 mai 2021

L'UNSA Méditerranée dénonce depuis plus de deux ans, la façon dont le ministère via le législateur et ses lois de finances a décidé de dépiéouter notre administration par le biais du transfert des perceptions fiscales.

Une pseudo concertation bi-administrative a eu lieu avant confinement en 2019 et a démontré que les puissants n'en n'avaient cure de l'avis des douaniers et de leurs représentants syndicaux.

Arguant des volontés du législateur, la Directrice Générale décline depuis quelques mois l'application de ces transferts qui se dérouleront selon ses plans de 2021 à 2024 ; sachant que la TGAP a déjà été occise en 2020 !

Deux GT nationaux ont eu lieu les 24 mars et 6 mai derniers. Ils ont débouché sur un grave désaccord sur la finalité et la méthode en particulier s'agissant de l'aspect social de ces restructurations.

Un GT local a été réuni en audio (la visio de l'administration ne marchant pas, sic !) le 11 mai. Les mêmes désaccords ont été actés entre administration et syndicats localement.

L'UNSA a fait la déclaration liminaire que vous trouverez en suite de ce texte. Nous vous livrons succinctement ce qu'il ressort des échanges.

Un CT local commandité par la directrice générale sur le sujet est prévu le 1^{er} juin prochain. Nous avons dénoncé cette manière de précipiter les échanges sur un dossier engageant l'avenir de nombreux agents.

On veut nous faire discuter des plans de restructuration et suppressions d'emplois sans connaître, véritablement le plan social qui sera mis en œuvre suite à la demande de négociations qu'ont faite les syndicats nationaux. C'est du jamais vu et une aberration !

Rien n'y a fait le Directeur interrégional s'est figé sur les obligations qui lui sont faites par l'administration centrale.

On l'a compris même sur le calendrier tout est fixé, ficelé, imposé. Et nous ne parlons que de la première année d'un plan de casse de 3 ans minimum !!!

C'est inacceptable !

On sabre en force !

Le DI a décliné ce qu'il veut présenter au CT du 1^{er} juin. Ils veulent donc passer en force sur :

DR de Nice :

-bureau de Nice Port= -1 ER*

-bureau de Cannes=- 4 ER

Le DI a proposé des mesures de pérennisation du bureau de Cannes ; celles-ci sont à l'arbitrage DG !

DR de Corse :

-bureau d'Ajaccio=- 3 ER

Le DI a proposé le maintien du bureau prévu initialement à la fermeture par la DG ! Le nombre d'emplois maintenus est encore incertain. Le DI et le DR y travaillent...

DR d'Aix en Provence :

-Bureau de douane d'Avignon=-1 ER

-Bureau de douane de Toulon=-9 ER (une gestion des sureffectifs est demandée à la DG ; le bureau devant passer de 28 agents à 12 ER...) !

DR de Marseille :

-Bureau de Port de Bouc fiscalité=-2 ER

RI de Marseille : -7 agents (vu les vacances actuelles c'est mieux que si c'était pis pour 2022, l'avenir étant à l'orage!).

Pour l'aspect gestion humaine que le DI veut mettre en place, dans un cadre où notre chère directrice générale ne veut pas à priori entendre parler de surnombres il y a deux points noirs :

1/ Ajaccio : reclassement DGFIP et DAM problématiques.

2/ Toulon : des surnombres existants en un nombre très important mais dus à une gestion sociale des personnels, provoquent une situation de crise, d'autant que le reclassement mode départemental à la DGFIP n'est pas la panacée...

Une publication des emplois vacants en douane doit être établie par département sous le patronyme inventé par la fonction publique ronflant de « bourse d'emplois ». Nous ne vous cachons pas notre scepticisme sur l'efficacité de l'initiative !

En fait et pour synthétiser : la période anxiogène pour les agents n'est pas là de s'estomper si Madame Braun Lemaire ne se décide pas à ouvrir de vrais échanges et négociations sociales telles que l'UNSA les réclame depuis octobre 2020.

Le DI est bien conscient que d'ici la date programmée de son CT, la Directrice Générale n'aura pas statué au fond et que l'ensemble des incertitudes ne sera pas levé sur les règles de priorité et sur les conditions de reclassement à l'extérieur de la DOUANE.

Comme nous l'avons déclaré en propos liminaire l'UNSA DOUANES ne sera pas complice d'un tel processus nuisible !

**Emplois de référence*



Déclaration liminaire de l'UNSA DOUANES au GT du 11 mai 2021 de la DI PACA Corse

L'UNSA DOUANES déplore de devoir participer, une fois de plus, à un GT sur la mise en œuvre d'une réforme qui doit procéder à la casse de l'administration des douanes. Nous vous rappellerons simplement quelques mesures phares de la précédente réforme, le fameux PSD censé renforcer la Douane :

-Mesure 6 du PSD : Réorganiser la gestion du DAFN.

Aujourd'hui nous examinons les conséquences, pour la DI PACA Corse, du transfert définitif du DAFN à la DAM !

-Mesure 7 du PSD : Constitution des pôles spécialisés « énergies » au moins au niveau régional.

A savoir, la TICPE et les TI : aujourd'hui, nous traitons de leur transfert à la DGFIP en 2022 !

-Mesure 8 du PSD : Réorganiser la gestion de la TGAP.

Pour PACA Corse cela concernait la création du service de Nice : aujourd'hui nous constatons son transfert réalisé dès 2020 à la DGFIP !

-Mesure 11 du PSD : Resserrer le réseau comptable pour parvenir à une recette par DI.

Aujourd'hui, nous avons une forte suspicion de transfert définitif à la DGFIP ; mais là pas de date, simplement des étapes clairement énoncées par le biais de transfert partiel de missions !

Bref : Beau bilan ... Les agents qui se sont impliqués dans la mise en place de ces mesures, voire y ont cru, apprécient la façon dont on les a bernés !

En fait le transfert des missions et recouvrement fiscal sont l'étape suivante d'un plan d'ensemble visant à démanteler la douane par vente à la découpe au plus offrant au fil de l'eau ! Et vous ou vos prédécesseurs qui juraient la main sur le cœur que c'était la dernière fois qu'on restructurerait, il y a quelques années. **Pour qui prenez vous vos agents, pour qui nous prenez vous ?**

Par ailleurs, nous regrettons que la nouvelle réforme qui nous est présentée soit menée (mais ce n'est pas très nouveau), au pas de charge, sans même tenir compte des conditions sanitaires que nous subissons depuis mars 2020... Avec des GT voire des CT en visio ou en audio.

Sans oublier que la présentation de la réforme est « saucissonnée » par année ce qui rend l'exercice illisible pour les agents et les services impactés.

S'agissant d'une réforme qui va impacter au minimum 702 ETPT, (l'administration refuse de communiquer sur les emplois induits!) c'est, pour l'UNSA, inadmissible, inacceptable ...

Nous ne comprenons pas plus, que ce GT local se tienne alors que l'accompagnement social qui devra être proposé aux agents restructurés, n'est toujours pas finalisé au niveau national.

L'UNSA Douanes revendique, depuis Octobre 2020, l'ouverture d'un cycle de négociations sur l'accompagnement social. Nos collègues des autres organisations syndicales sont désormais sur cette ligne !

Une demande, en ce sens, a été déposée officiellement par l'intersyndicale nationale auprès de la Directrice Générale lors du GT du 6 mai dernier. La réponse est promise et attendue. Espérons que ces négociations s'ouvrent sans délai.

En effet, nous avons des écarts énormes avec les propositions, dites « d'accompagnement social », de la DG, en particulier sur la notion de reclassement dans le département à la DGFIP ! **Pour l'UNSA DOUANES ce doit être un reclassement à la résidence au sens douanier du terme**, et sur la déclinaison des règles de priorité.

Nous avons noté dans vos documents qu'il est clairement écrit sur la présentation du dispositif de reclassement que « certaines dispositions font encore l'objet d'étude entre la DGDDI et la DGFIP ».

En attendant, comment pouvons examiner objectivement et efficacement l'impact du transfert de nos missions fiscales, si nous ne connaissons pas toutes les possibilités et modalités de reclassement qui pourront être proposées aux agents concernés par ces restructurations ?

Pour l'UNSA Douanes, la tenue de ce GT est donc prématurée. Mais on peut éventuellement l'envisager comme une présentation de votre projet, notamment afin de connaître les arbitrages de la DG et du Ministère sur vos propositions.

Nous aurons l'occasion d'intervenir en séance sur les différentes unités concernées par ce mauvais coup porté à la Douane.

En revanche, nous vous demandons de ne pas tenir le CT qui doit entériner ces mesures tant que le dispositif d'accompagnement social ne sera pas validé au niveau national et connu de tous.

Dernière remarque sur la présentation du dispositif de reclassement : s'agissant de la question 17 « Auprès de qui pourrai-je avoir des conseils ? » ; nous notons qu'il y a moins d'acteurs prévus pour aider les agents à trouver un reclassement que pour les aider à tenter de surmonter les dégâts (y compris psychologiques) que vont entraîner ces restructurations.

Cela démontre, s'il en était besoin, que l'Administration connaît d'ores et déjà les conséquences néfastes de ce nouveau plan de casse de la Douane sur la vie des personnels et de leurs familles.

En tout état de cause nous refusons de nous rendre complices de ce nouveau démembrement organisé de notre administration.

Coup de Buis sur les barons !

Les barons tremblent... Le pouvoir central du ministère et donc conséquemment de la direction générale des douanes a décidé de mettre un coup de pied dans la taupinière hiérarchique !

Nous avons pu lire, il y a quelques jours, les dépêches sur la fin du corps préfectoral. En douane le mouvement s'enclenche.

Il est de plus en plus question d'ouvrir les postes de directeurs interrégionaux au recrutement extérieur et ainsi d'obérer la carrière de nombre de cadres douaniers qui ont voué leur sort et leur investissement personnel (depuis leur accession au marche pied de l'inspection principale) à l'obtention des plus hauts grades des services déconcentrés!

Toute une carrière consacrée à la servitude des commis de la fonction publique réduite en fumée ! Le bâton de maréchal rangé aux oubliettes de l'ingratitude...

Gageons que la directrice générale, grand commis de l'état et déférente au possible, appliquera à la lettre cette politique. Mais pourquoi donc l'UNSA DOUANES qui n'est pas réputée pour être le suppôt de la haute hiérarchie s'intéresse-telle au sort de ceux qu'elle fustige souvent, nous direz-vous?

Eh bien parce que l'avenir qui nous est promis sera pire. La politique suivie en matière de haut encadrement depuis 2017 est à l'image de l'âge du Président de République... nous « marchons » dans le jeunisme.

Il n'est qu'à voir les dernières nominations en douane (voire les attributions de médaille des douanes...), pour comprendre la manœuvre justifiant par exemple, l'arrivée d'un nouveau responsable de la stratégie à Montreuil, ex sous-préfet du 04, âgé d'à peine plus de 30 ans...Et ce qui découle de cette stratégie.

Loin de nous l'idée de mépriser l'apport d'idées novatrices et extérieures, mais nier l'importance de l'expérience de l'encadrement douanier pour diriger une structure est un non-sens !

Certes il y a beaucoup à dire sur la complaisance de certains DI et les orientations néfastes qu'ils proposent à la direction générale, par carriérisme ; ne vient-on pas de voir un DI du quart sud-ouest, vouloir fermer un bureau de 5 agents au prétexte de la nécessité de rendre un emploi ? Et ainsi d'aller plus loin dans la casse de la douane qu'il ne lui est demandé ?

Pour autant, tous ne sont pas aussi irresponsables, serviles, et ont le respect de leur métier et de leur administration. Ceux que nous appellerons les « modérés » ne peuvent être remplacés par des technocrates surdiplômés à l'expérience et au recul très insuffisants. Il en va de propositions et décisions qui ne pourront qu'être néfastes pour la douane et les douaniers...

Ainsi l'avenir de l'administration est sombre dans la lumière... (restructurations, suppressions d'emplois, etc.) et mais aussi dans la coulisse...

Sécurité des agents et peines encourues par les infracteurs : L'UNSA DOUANES écrit au Premier Ministre

Monsieur le 1^{er} Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75007 Paris

Objet : Durcissement des peines pour les agresseurs des Forces de l'ordre

Suite à l'assassinat du brigadier de Police Eric Masson en Avignon, vous avez reçu hier les syndicats de police et annoncé un durcissement des peines encourues pour les auteurs des agressions à l'encontre des policiers ou des gendarmes, ainsi que pour les refus d'obtempérer.

L'UNSA Douanes approuve ces évolutions visant à renforcer la protection pour nos autres collègues des forces de l'ordre.

Néanmoins, nous vous alertons sur le fait que les agents des Douanes, et plus particulièrement encore ceux de la partie Surveillance en tenue d'uniforme et armés, subissent une explosion du nombre des refus d'obtempérer. Ils sont eux aussi victimes régulièrement d'agressions physiques et verbales. Certains individus n'hésitent plus à mettre en danger la vie des agents afin d'échapper au contrôle.

Or, les Douaniers en Tenue font bel et bien partie des forces de sécurité intérieure. Ils représentent le service actif de la Douane, dont tous les agents contribuent avec force et engagement à la sûreté de notre territoire et la lutte contre la grande criminalité. Ils participent tous également aux recettes de l'Etat, ce que beaucoup de dirigeants tentent de vous faire oublier ces derniers temps.

C'est pourquoi, nous vous demandons d'intégrer les agents de l'administration des Douanes à votre projet. Nous réclamons également l'alourdissement des peines encourues par les infracteurs au code des Douanes.

D'autre part, nous sommes de plus en plus sollicités par nos collègues douaniers qui témoignent sur leur sentiment d'abandon et de manque de considération de la part de l'administration des Douanes face aux violences. Nous partageons évidemment ce ressenti et nous les soutenons dans leur volonté d'obtenir une prise en charge à la hauteur des risques qu'ils encourent chaque jour.

Avec nos respectueux hommages, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Grégory DUCORNETZ
Secrétaire Général de l'UNSA Douanes

Romain SIMEON
Président de l'Union des Douaniers en Tenue